



EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL N°23/2022

En séance du 21 décembre 2022 à 16h30, le Conseil municipal a traité les points suivants :

1. **RAPPORT DE LA COMMISSION AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET CONSTRUCTIONS** (Président : Urbain Gaillard)

	Le Conseil traite les dossiers suivants :
Transformation(s) Rénovation(s)	▪ Rausis Laure et Grégory pour l'agrandissement d'une terrasse à Commeire
Permis d'habiter	▪ Shaw John pour la rénovation d'une habitation à Praz-de-Fort ▪ Lüthi Raphaël pour la réaffectation d'un appartement existant à Chez-les-Reuses

2. **RAPPORT DE LA COMMISSION CULTURE ET PATRIMOINE** (Présidente : Dominique Coppey)

Subventions aux sociétés culturelles	Le Conseil décide des subventions versées aux sociétés culturelles pour 2022 et 2023.
---	---

3. **RAPPORT DE LA COMMISSION JEUNESSE ET SPORTS** (Présidente : Sarah Lattion)

Subventions aux sociétés sportives	Le Conseil décide des subventions versées aux sociétés sportives pour 2022 et 2023.
Trail Verbier St-Bernard	Le Conseil autorise le passage de la course sur les sentiers et routes de notre Commune, sous réserve de la décision cantonale.

4. **DIVERS**

PIC 2BIS (Programme d'intégration cantonal)	Le Conseil décide de valider la nouvelle convention avec la Commune de Val de Bagnes. Les montants et conditions restent inchangés.
Vente-échange Orsières	Suite au dépôt des statuts de cette association, le Conseil décide de l'ajouter à la liste des sociétés culturelles au bénéfice d'une subvention annuelle.
Torrent I Drou à La Seiloz	Le Conseil attribue le mandat d'établissement d'un avant-projet de mesures de protection contre les crues et laves torrentielles au bureau FX Marquis pour Fr. 11'593.30 HT.
Engagement définitif - Karelle Cincotta	A l'issue de son année d'essai, le Conseil décide de nommer définitivement Mme Karelle Cincotta au poste de secrétaire du Service des eaux.
Broc'n Pub - fermeture tardive	Le Conseil autorise la fermeture de l'établissement à 1h du matin durant les vacances de Noël et Carnaval, ainsi que tous les vendredis et samedis de janvier à fin mars 2023. Le pub pourra fermer à 2h lors des soirées karaoké du 29.12, 05.01, 16.02 et 23.02.
Navette TMR	La navette hivernale entre Branche d'en Haut et La Fouly sera à nouveau en fonction tous les jours durant les vacances de Noël et carnaval, ainsi que les samedis et dimanches jusqu'au 02.04.2023.

Séance levée à 18h45

Orsières, le 28 décembre 2022

L'Administration communale